

## Rapport du groupe de travail 2 – Concept Economique du PS

### **Répartition et droit de propriété**

*Le présent document a été écrit grâce à des nombreuses contributions des membres du groupe de travail, ou des thèses qui ont été fournies avant le début des travaux. Certains aspects ont été repris tels quels des thèses, lorsqu'ils étaient particulièrement liés à nos travaux (ils sont identifiés comme tels dans le présent documents). D'autres ont été simplement insérés dans le reste du texte.*

*Le document comporte une grande série d'annexes thématiques, qui ont été produites par l'ensemble des membres du groupe de travail, et résumés dans le présent document.*

## Introduction

La répartition du pouvoir et des richesses est **la mère de toutes les batailles** sur le plan politique : l'ensemble des actions que la gauche veut mener en Suisse et dans le monde sera couronnée de succès si les moyens d'actions ne sont pas concentrés seulement dans quelques mains.

La question de la répartition des richesses se pose sous les angles suivants :

- **L'économie** : Comment les inégalités se créent et quels systèmes économiques sont moins à même de les générer ?
- **La Fiscalité** : Quels mécanismes limitent cette création d'inégalités, en particulier dans le système actuel ?
- **L'action publique** : Quels mécanismes permettent de résorber les inégalités et mieux répartir le pouvoir et les richesses

Outre ces trois questions fondamentales, se pose celle **du niveau d'action** (local, national, international). En effet, dans un monde globalisé, la difficulté n'est pas forcément de trouver les solutions ou les méthodes visant à démocratiser l'économie et la société, mais de trouver la manière de les mettre en place dans un monde ultra-concurrentiel où les grandes entreprises et fortunes disposent à la fois du pouvoir, d'une grande mobilité et d'une influence massive sur les structures étatiques, démocratiques ou non.

Le présent document vise à analyser la question de la répartition des richesses et du pouvoir non pas du point de vue général, mais seulement en ce qui concerne les changements liés à l'évolution récente et anticipée de l'économie et de la société. En particulier, il s'agit d'analyser comment la politique socialiste doit évoluer face à **la digitalisation, la numérisation, la dématérialisation, la réduction des coûts variables, la concentration accrue du capital, l'évolution de la situation économique, la globalisation accélérée, le démantèlement du service public et l'austérité.**

## Angles d'analyse

### Le nouveau contexte économique

Beaucoup de biens de consommation de base avaient par le passé des coûts fixes de production relativement bas, en rapport avec des coûts variables élevés : la multiplication de la quantité produite avait une influence forte sur le coût total de fabrication. Avec l'industrialisation, l'arrivée d'outils spécialisés, d'usines et d'autres aides à la production ont permis une première bascule des coûts fixes vers les coûts variables. La première propriété de la nouvelle économie (4.0), est **une bascule très forte, voire totale, des coûts de production vers une logique de coûts fixes.**

Une série de biens et services, tels que les biens culturels, les logiciels ou l'information peuvent en effet avoir des coûts très élevés de production, mais ne coûtent rien à multiplier. Cette mécanique explique d'ailleurs pourquoi, en utilisant des modes de tarifications contemporains, certaines entreprises ont pu prendre une valeur colossale en quelques mois ou quelques années : la possibilité de tirer profit d'une démultiplication quasiment gratuite des produits, tout en enregistrant des gains qui dépendent du nombre de consommateurs a pu **massivement enrichir certains acteurs** des nouvelles technologies.

L'augmentation de la valeur de la propriété intellectuelle est par conséquent très importante. Les nouveaux produits 4.0 qui sont dématérialisés peuvent apporter énormément de valeur à la population, parfois avec un coût unitaire très faible. L'enjeu majeur est donc dans la répartition de cette création de valeur. En effet, beaucoup de produits ont un **coût unitaire de production faible, mais un prix de vente élevé.** Cela cause des transferts de fortune de la population générale vers les personnes qui détiennent les facteurs de production.

**L'automatisation** est un phénomène du même ordre, puisqu'elle en arrive à diminuer la quantité de travail requise pour la production de bien, et donc de transférer la productivité depuis le travail vers le capital. Dans le cas extrême d'une automatisation complète (qui n'est aujourd'hui quasiment jamais une réalité), le détenteur de capital détient l'intégralité de la force de production, et les travailleurs n'ont plus moyen de créer un rapport de force et de maintenir pour eux un revenu.

Le contexte est du coup **favorable aux grands groupes**, car il leur permettent d'émerger très vite, puis de faire le vide autour d'eux. De par leur taille critique, les grands groupes actifs dans les nouvelles technologies créent de gigantesques **barrières à l'entrée** qui empêchent d'autres acteurs économique d'être actifs dans le même domaine. Principalement, ces barrières sont liées au fait que les grands groupes ont les moyens de racheter voir de détruire des plus petites entreprises à cause de moyens disproportionnés, mais aussi au fait que certains acteurs ont besoin d'une base de clientèle énorme pour être rentables, et que le premier entrant a beaucoup plus de facilités à acquérir cette clientèle que tout nouvel entrant.

Dans ce contexte, les **multinationales prennent tant d'importance que leur force économique** leur permet d'influencer massivement les états et d'adapter les lois et les pratiques à leurs intérêts. En plus, l'importance systémique des grandes entreprises les rend **« Too Big To Fail »**, ce qui fait que le secteur public est au final incité à sauver ces entreprises en cas d'échec. Cela peut les pousser à prendre beaucoup plus de risques que d'autres acteurs conventionnels et crée une nouvelle forme de distorsion de concurrence.

Les grandes multinationales et les secteurs économiques intégrés disposent donc d'une immense force de frappe qui leur donne un poids disproportionné face aux acteurs démocratiques. L'instrument principal de cette **« dictature des multinationales »** est l'utilisation de **la concurrence fiscale** (et sociale) entre pays, entre cantons et entre communes. Sous la menace de la concurrence se crée un

véritable dilemme du prisonnier : chaque état a un intérêt à pratiquer une forme de dumping pour tenter de gagner un peu d'argent, mais comme tout le monde le pratique, tout le monde finit par perdre.

En plus d'influencer les acteurs politiques, les multinationales ont une beaucoup plus grande faculté à s'organiser au niveau global que les états n'arrivent à se coordonner. Elles peuvent donc profiter des distorsions de conditions de travail, **sans être responsables** dans les pays où les conditions de travail sont bonnes. Diverses formes **de délocalisations** deviennent monnaie-courante dans les entreprises, allant du développement de l'outsourcing jusqu'au déplacement des facteurs de production.

### *Éléments supplémentaires repris des thèses (digitalisation, analyse des chances et risques)*

#### **Chances :**

Internet facilite l'accès au savoir et à la formation. Il permet aux gens de se mettre en réseau et de faire profiter autrui de leurs compétences et connaissances (démocratisation). Il permet aux personnes bien formées de proposer leurs services à bas coût à de nombreuses personnes (coûts marginaux faibles, capital peu élevé). Les étapes de production peuvent être assurées « en interne » au lieu d'être délocalisées (imprimantes 3D). L'économie numérique se distingue par un faible besoin en termes d'investissements. Une large diffusion et un traitement rapide peuvent aider à mieux utiliser l'infrastructure afin d'optimiser la consommation de l'énergie et des ressources. Et pour toucher et faire participer beaucoup de personnes avec peu d'argent. Grâce aux applications numériques, il est possible d'optimiser les processus, de raccourcir les transports et les trajets pour se rendre au travail et, ainsi, d'économiser les ressources naturelles (efficacité). La numérisation génère des places de travail plus mobiles et des conditions de travail plus flexibles.

#### **Risques :**

On ne sait pas avec précision si la numérisation détruit\* des emplois dans l'économie nationale. Il est clair qu'elle a pour conséquence le fait que les formateurs professionnels s'adaptent aux changements toujours plus rapidement. Les expériences vécues jusqu'à présent laissent supposer que le nombre des emplois requérant des profils hautement qualifiés va augmenter, que celui des emplois requérant une qualification moyenne (bureau, commerce, vente) va diminuer et que le besoin de personnes peu qualifiées va stagner d'ici à quelques années. Toutefois, de grands changements nous attendent aussi pour les emplois bien qualifiés. Ainsi, les médecins, les enseignants ou les conseillers juridiques pourront être remplacés, mais les emplois IT seront toujours plus demandés.

### [La vision socialiste de l'économie de demain](#)

La gauche est souvent caricaturée comme s'intéressant uniquement au social, mais pas à l'économie. Pourtant, en réalité, le PS s'engage pour une économie au service de l'humain. Derrière l'innovation technologique, il y a aussi une **innovation humaine, sociale : de nouveaux modes de gouvernance et d'organisation économique**.

Face à la croissance des multinationales et aux coûts indirects pour l'humanité de leur activité, d'autres modèles de développement économiques existent et devront émerger avec le soutien de la gauche. Les sociétés **coopératives** ou **associatives**, les **PME** bien ancrées dans un tissu économique donné, et les organisations dont la **propriété est partagée soit par le peuple, soit par les travailleurs** sont les pistes principales.

De nouveaux modèles de gestion et de management, mettant l'humain au centre de l'objectif économique, permettront de mieux répartir la croissance économique, quel que soit son niveau. Ces

modèles garantissent une **proximité** entre entreprises et population, ce qui évite les risques de délocalisation et de pouvoir asymétrique entre population et acteurs économiques.

L'un des derniers éléments importants est la question de l'immobilier et de la terre, qui est aussi un facteur important de création d'inégalités, avec des locataires qui sont parfois dans des situations très difficiles face aux gros propriétaires. Le développement d'une **réappropriation publique du terrain** avec mise à disposition d'acteurs coopératifs ou d'acteurs créant des logements sociaux, tout en garantissant la mixité sociale seront un facteur clé de succès.

### *Eléments supplémentaires repris des thèses (immobilier)*

Depuis l'an 2000, la propriété immobilière a été redécouverte dans le monde entier comme une classe d'actifs (classe de placements) ayant de profondes répercussions. Le marché de l'immobilier a été professionnalisé (externalisations avec gestion de l'immobilier), institutionnalisé (toujours plus de capital institutionnalisé), anonymisé (au lieu de particuliers, toujours plus de S. A. de biens immobiliers comme propriétaires), globalisé (landgrabbing/accaparement de terres, disparition du business local) et les biens immobiliers servent toujours plus de base à de nouveaux produits des marchés financiers (par exemple : CDO de la crise des subprime). Via des prestations d'infrastructure, les biens immobiliers sont de loin le secteur le plus subventionné de Suisse.

### **Actions :**

Nette augmentation de la proportion des logements d'utilité publique (soutien de l'initiative intitulée « Davantage de logements abordables », de l'Association suisse des locataires), amélioration du respect du droit du bail (KostenmietePlus). Soutien à toutes les mesures limitant la flambée des prix de l'immobilier (Banque nationale, prescriptions comptables, etc.). Droit de préemption des pouvoirs publics pour le terrain et les biens immobiliers. Zones pour bâtiments d'habitation d'utilité publique dans la Loi sur l'aménagement du territoire. Prélèvement sur les gains en matière d'infrastructures (augmentations de la valeur par des investissements des pouvoirs publics).

### *Eléments supplémentaires issus des thèses (démocratie économique)*

#### **Au niveau national**

La conception de démocratie économique du PS doit acquérir une importance sociale plus large. Un petit nombre de messages clés doivent être élaborés. De préférence, la démocratisation de l'économie peut être thématisée autour de la question de la répartition inégale des bénéfices réalisés.

Les entreprises comptant 50 collaborateurs ou plus doivent rendre compte de leur dimension sociale (rapport de viabilité et de durabilité). La transparence en matière de propriété du capital dans l'entreprise est la base de la cogestion.

La Good Governance crée des possibilités de cogestion. Qui n'a pas de possibilités de cogestion n'a pas de Good Governance.

### **Les impôts du futur**

L'outil majeur qui permet de limiter la croissance des inégalités est la **fiscalité**. Il est important de comprendre qu'en principe, la **fiscalité sur les revenus ne permet jamais de réduire les inégalités**, mais juste de limiter leur croissance. Avec l'évolution de l'économie, la digitalisation et la globalisation, se pose la question des impôts de demain : quelles seront les meilleures solutions pour percevoir l'impôt, et pour que cette perception permette à la fois une bonne redistribution, et des moyens pour financer le service public ?

Premièrement, l'imposition doit garder un mécanisme de **progressivité** : frapper proportionnellement plus les personnes qui ont davantage de moyens. C'est le cas de l'imposition du revenu en suisse, mais pas de la TVA et de plusieurs charges sociales. L'AVS est presque progressive dans le sens que s'il s'agit d'un mécanisme de « flat tax », son affectation est très strictement déterminée de façon à ce que les personnes au-delà d'un certain niveau de revenu ne profitent directement de leur contribution.

L'imposition de la **fortune, du capital et des successions** sont les seuls outils qui permettent **une forme de réduction des inégalités** par la fiscalité. Toutefois, le niveau de ces impôts est très faible, et la pression internationale pour la réduction ou la suppression de ces impôts est immense.

Pour tous les types d'impôts, sur les revenus, sur les dépenses ou sur la fortune, il existe encore de très nombreuses techniques, plus ou moins légales pour éviter de contribuer : l'utilisations de montages d'optimisation offshore, certaines formes de secret bancaire, et des mécanismes de niches fiscales et statuts spéciaux. Ces stratégies devront être combattues pour garantir **l'égalité devant l'impôt**.

Les nouvelles formes d'activités économiques, comme par exemple celles qui sont faites par des organisations globales actives dans les nouvelles technologies, ne peuvent pas être taxées par les moyens conventionnels actuels, car les bénéficiaires sont enregistrés en dehors des endroits où ils sont générés. **Il faudra donc développer de nouveaux impôts, par exemple sur l'activité des entreprises plutôt que sur leurs revenus ou leurs bénéfices**, afin de taxer le profit là où il est réalisé. Cela permet d'éviter les problématiques de concurrence fiscale. En imposant le siège d'une entreprise, un état risque une délocalisation. En imposant l'activité, en Suisse, d'une entreprise, la seule menace que l'entreprise peut faire est d'arrêter de travailler dans le pays. Si l'activité reste profitable malgré cette nouvelle imposition, il n'y a aucune raison que l'entreprise échappe à payer des impôts.

La sphère financière, d'autant plus avec la dématérialisation de l'argent, pourra être mieux contrôlée si la volonté politique est là. Cela peut évidemment dépendre de la direction que prend l'évolution des crypto-monnaies. Il deviendra du coup plus facile de mettre en place des mécanismes **de taxation des transactions**. Plusieurs modèles existent. En général, il s'agit de taxer toute forme de transaction à un taux très bas, de façon à pénaliser l'activité de spéculation. Toutefois, ce type de taxe doit être mise en place à un niveau relativement élevé, car le risque de fuite de l'activité est élevé. Une taxation plus élevée de certains types de transaction est également possible, en utilisant l'infrastructure financière pour percevoir des taxes tout en s'assurant qu'il n'existe pas de mauvais incitatifs dans le système d'imposition.

La taxation ne s'affranchit pas de l'internationalisation. Il y a donc deux combats principaux dans ce domaine : **convaincre plusieurs pays à se mettre d'accord** autour de nouveaux outils de taxation et ainsi créer des brèches dans la concurrence fiscale, ou mettre en place **des mécanismes de taxation qui ciblent les profits exactement où ils sont réalisés**, ce qui empêche la fuite.

### *Éléments supplémentaires repris des thèses (Finance)*

Le marché financier suisse équivaut à un multiple du PIB suisse et représente environ 10% des places de travail. Le franc suisse agit comme un aimant et attire du capital de toutes les économies et économies souterraines du globe. La BNS doit intervenir vigoureusement.

En Suisse, il existe encore et toujours une garantie étatique effective « involontaire » pour les grandes banques (« Too big to fail »). Cela mène à de mauvaises incitations. Les coûts sont supportés par la société. Le marché financier suisse finance à l'échelle globale, encore et toujours, des modèles économiques non durables, comme ceux qui englobent la promotion de vecteurs énergétiques fossiles ou la production de matériel de guerre. Une grande partie des placements institutionnels est

investie en masse dans des fonds indiciels, mais cela n'est guère le cas dans la mise en place de sociétés suisses porteuses d'avenir.

### *Éléments supplémentaires repris des thèses (inégalités, mesures fiscales)*

#### **Mesures « classiques » :**

- Renforcement des institutions du marché du travail (syndicats, simplification de la déclaration de force obligatoire générale des conventions collectives de travail/salaires minimaux des branches, développement de l'assurance-chômage avec moins de contraintes et d'obligations en ce qui concerne l'acceptabilité, respect et promotion de la protection des travailleurs dans l'industrie des plates-formes)
- Changement de cap dans la politique fiscale et d'imposition : exonération des salariés ordinaires en matière d'impôts et de taxes (notamment primes de caisse-maladie, mais aussi prise en charge des familles au titre de soutien), plus forte imposition des personnes à haut revenu et des grandes fortunes. Limitation de la concurrence fiscale entre les cantons et les communes pour les hauts revenus et les grosses fortunes.
- Investissements dans la politique de la formation et de la formation continue (par exemple : tous les 10 ans, gratuitement, bilan de compétences et offres (professionnelles) de formation continue et de reconversion), afin de préparer suffisamment tôt les personnes exerçant une activité au défi de la mutation technologique ; « politique du marché du travail active à large échelle »/offre de formation continue pour les personnes au chômage
- État doté d'un filet social solide : rentes décentes et solides, allocations familiales plus élevées, assurance-chômage solide, financement équitable des assurances-maladie

#### **« Nouvelles » mesures envisageables :**

- Mesures « de démocratie économique » visant à instaurer une politique de rémunération et à faire accepter des décisions d'investissement dans l'intérêt de la collectivité
  - o Fonds d'investissement public pour « verser » les bénéfices provenant de la mutation technologique à la collectivité (entre autres avec participation dans des entreprises qui ont tiré un grand profit du système de formation et de la recherche étatique) ; éventuellement financé par les bénéfices élevés des entreprises (issus des monopoles/de la mutation technologique) ou/et par les réserves de devises de la BNS
  - o Renforcer les droits de cogestion des salariés ordinaires dans les entreprises
  - o Promouvoir les entreprises d'utilité publique
- Aiguiller la mutation technologique : encourager la recherche et les technologies qui font progresser l'emploi et « donnent la priorité à la dimension humaine de la prestation de services » (voir Atkinson 2016, par exemple au sujet des fonds d'investissement ou de la banque d'avenir).
- Réduire les incitations à la rémunération individualisée (par exemple par des taux d'imposition doubles pour les bonus)
- Mesures contre le pouvoir de marché des entreprises (par exemple : politique de la concurrence avec des objectifs en matière de politique de répartition, impôts progressifs sur les bénéfices, limiter l'influence des lobbies des groupes d'entreprises).

- Politique de lutte contre le chômage : les pouvoirs publics en tant qu'« employeur de dernier recours », qui garantit à chaque personne exerçant une activité une place de travail assortie d'un salaire minimal ; forcer la BNS à se concentrer plus fortement sur l'emploi (par exemple en lui demandant d'atteindre un taux de chômage de 2%).
- Impôt sur les successions et les donations en vue du financement d'une « succession pour toutes » conditionnelle versée au moment de l'accomplissement de la majorité (pour le financement d'une formation, l'investissement dans une entreprise appartenant en propre à la personne, achat dans une coopérative, etc.)

### L'étendue du service public

L'un des enjeux majeurs est également **l'étendue du service public** et sa redéfinition en fonction de l'évolution de l'économie. Si aujourd'hui, certains aspects du service public doivent être renforcés, d'autres domaines doivent être considérés pour en faire partie.

**L'économie du savoir et de l'innovation** doit revenir dans le giron public, au moins plus fortement qu'aujourd'hui. La privatisation du savoir et de la recherche scientifique est un véritable danger pour la population et pour le droit à la population de bénéficier du progrès. Il est fondamental que la formation et l'information restent libres et accessibles, aux particuliers comme aux entreprises, et que dans la mesure du possible, la valeur soit créée par les privés en dehors d'un accès privatif à un droit de propriété intellectuelle, qui bloque les autres acteurs et la vitesse du progrès. Le secteur public doit donc reprendre une forme de contrôle sur les droits issus de l'évolution technologique, même si elle doit en contrepartie davantage soutenir ses évolutions.

En plus de la génération du savoir, la transmission du savoir devient de plus en plus importante dans une société où l'évolution du travail et de l'activité économique s'accélère. L'accès de toutes et tous à **une formation continue** tout au long de la vie devient un enjeu majeur pour éviter la désinsertion.

En plus de la formation de base et de la formation continue, le service public doit garantir à la fois aux privés et aux entreprises que l'accès de toute la population au marché du travail n'engendre pas d'incitatif négatif, et qu'il n'y ait pas d'inégalités injustifiées. Cela veut dire qu'en regard de l'évolution du marché du travail, le service public devra fortement renforcer **l'accès libre aux structures de garde**, pour les jeunes, mais aux structures d'accueil pour la population vieillissante.

De nombreuses infrastructures en Suisse sont publiques, ou alors majoritairement détenues par le public, mais l'évolution de la société va dans le sens d'un développement **de nouveaux besoins fondamentaux** qui devront intégrer la notion de service public.

**Les infrastructures liées aux nouvelles technologies, allant du réseau électrique aux infrastructures de télécommunications** font clairement partie des besoins fondamentaux et devraient être traités comme du service public.

La création culturelle et informatique, au sens très large du terme, doit se faire avec une tolérance à l'échec et un soutien à l'entrepreneuriat. Au lieu de récompenser massivement le succès et punir sèchement l'échec, **l'économie doit de plus en plus aller vers un système où elle rémunère le travail pour la création de biens immatériels, puis donne accès à ces biens à l'ensemble de la population.** Cela augmente fortement le bien-être général, et limite les inégalités parmi les personnes qui produisent les contenus. Par exemple, il est possible de réfléchir à des logiques de **licences globales**, dont les produits servent à soutenir les créateurs de contenus. L'utilisation d'une redevance pour financer l'audiovisuel public en Suisse par exemple permet pour un coût très raisonnable de donner une quantité impressionnante de prestations et de soutenir des milliers de créateurs de contenus ou

d'évènements. Dans d'autres pays, lorsque le système est privatisé et malgré une base de clients beaucoup plus grande, les conditions de travail et la qualité des productions sont moins bonnes, avec pourtant des coûts par personne plus élevés. Il faut donc réfléchir à des mécanismes de financement commun de l'information, des logiciels, de la création culturelle à plus large échelle.

### *Eléments supplémentaires repris des thèses (formation)*

Renforcement de l'égalité des chances dans le système de formation. Ce sont la performance, les connaissances et le savoir-faire qui doivent compter, et non l'origine. Financement suffisant et stable à long terme du domaine FRI (formation, recherche et innovation) ; mesures combattant efficacement la pénurie de main-d'œuvre qualifiée (entre autres : thématique de la compatibilité).

Soutien apporté à tous les enfants dès leur plus jeune âge ; mesures permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale ; possibilité donnée à chacun-e de se former tout au long de sa vie ; intégration des réfugiés et des personnes admises à titre provisoire dans le marché du travail par des possibilités de formation appropriées ; maintien / renforcement de la perméabilité entre les différentes voies de formation ; renforcement et contrôle démocratique de nos institutions de formation ; mise en œuvre de HarmoS et plan de formation (compétence cantonale)

### *Le niveau d'action*

L'ensemble des éléments présentés doivent être analysés systématiquement sous l'angle du niveau d'action. Certaines initiatives, comme le soutien à des nouvelles formes d'organisation, **sont faciles à réalisés au niveau local**. D'autres, comme certaines formes de taxation du capital, sont **très difficiles à accomplir au niveau local sans soutien international**. Il faut évidemment s'engager **sur les deux plans en même temps**, sans oublier que même dans des secteurs où la meilleure marge d'action est internationale, il est mieux pour l'évolution des choses que notre pays soit exemplaire plutôt que résistant aux changements.

### *Eléments supplémentaires issus des thèses (globalisation)*

#### **Au niveau international**

Règles commerciales multilatérales qui respectent les droits de l'Homme et intègrent les standards environnementaux internationaux. Il faut veiller à ce que les traités de libre-échange bilatéraux n'aient pas de conséquences négatives sur les personnes touchées par la pauvreté dans l'État contractant.

#### **Au niveau national**

Nous soutenons d'autres ouvertures du marché seulement si les règles internationales relatives à la protection des travailleurs et de la nature sont renforcées et mieux appliquées au niveau international.

Le protectionnisme au bénéfice de notre pays et au détriment de pays en voie de développement doit être exclu.

#### **Orientations complémentaires**

Encourager l'instauration, à l'échelle mondiale, d'un échange automatique d'informations pour les questions fiscales

La réforme de l'imposition des entreprises à élaborer doit garantir que l'évasion fiscale de la part des groupes transnationaux sera rendue impossible, tout comme les transferts abusifs de bénéfices vers des centres financiers offshore

## Conclusion

L'évolution de la dématérialisation et de l'automatisation sont des immenses opportunités pour créer de la valeur pour la population. Malheureusement, l'évolution tendancielle de la fiscalité et du système économique va dans une direction dangereuse. Les richesses se concentrent massivement dans quelques mains seulement, et cette concentration risque de faire que l'ensemble des gains de productivité dont nous bénéficierons, ne retomberont que dans quelques mains. Les clés principales pour faire profiter à la population générale de l'évolution technologique et humaine futur sont la **fiscalité, le service public, et le développement de nouveaux modèles économiques qui mettent l'humain au centre.**

Il est évident que la problématique des inégalités est fondamentalement internationale, et que si dans ce document une optique a été prise plutôt du point de vue de l'action depuis la suisse, il est évident que les personnes qui souffrent le plus des inégalités se trouvent dans le monde entier, et que beaucoup des solutions n'existent que par une action internationale.